

## Règlement particulier du TDJ de Pierrelatte

### Tournoi organisé par le club de Pierrelatte le Samedi 25 novembre 2017

- 1 - Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD Autorisation N° \_\_\_\_\_ en cours. Le tournoi se jouera à la Halle des sports de Pierrelatte.
  - 2 - Le Juge-Arbitre sera Jean-Marc SANJUAN (06 95 38 38 01). Le responsable de la table de Marque est Damien GONCALVES GAGO (06.21.37.10.67)
  - 3 - Le tournoi est ouvert aux garçons et filles dans les catégories, minibads, poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors licenciés dans les clubs du CODEP 26/07.
  - 4.- Tous les matchs poussins(es) et minibad verront la neutralisation du couloir de fond de court. La hauteur du filet sera abaissée à 1m 40. Un tableau en 2 sets gagnants de 11 points est ouvert aux minibad garçons et filles.
  - 5- Les tableaux ouverts pour le tournoi sont : le simple homme et simple dame, avec 2 sortants par poule de 3 ou de 4 dans toutes les catégories sauf en cas de poule unique.
- La compétition est limitée à 150 joueurs. En cas de surnombre, il sera créé une liste d'attente définie par ordre d'arrivée des inscriptions accompagnées de leur règlement (cachet de la poste faisant foi).
- 6 - La date limite des inscriptions adressées à l'organisateur est fixée au vendredi 3 novembre 2017. Elles devront parvenir par courrier à l'adresse suivante : EBP26, Halle des Sports, 21 bd Raoul Dautry, 6700 PIERRELATTE.
- Les têtes de séries seront désignées au CPPH de la FFBaD par les organisateurs et le juge arbitre le 3 novembre 2017. Tout joueur voulant participer devra être licencié à cette date.
- 7 - Les frais d'inscriptions sont de 8€ par joueur, règlement par chèque à l'ordre de l'EBP 26 et sont exigibles avant le début du tournoi.
  - 8 - Les volants plumes obligatoires sont à la charge des joueurs. En cas de litige les volants de la marque RSL3 seront retenus (en vente dans la salle).
  - 9 - Les matches se dérouleront en auto-arbitrage, sauf pour les poussins et les minibads ou des arbitres bénévoles seront désigné (dans un pool crée par l'organisateur). Dans les autres catégories, en cas de désaccord lors un match, le juge-arbitre désignera un arbitre (ou faisant office). Des tableaux de score seront présents sur chaque terrain conformément au règlement en vigueur du Comité. Lors des phases de poules, le gagnant du match score sur le terrain où il a joué. En sortie de poule c'est le perdant qui score.
  - 10 - Tout joueur devra dès son arrivée pointer à la table de marque.
  - 11 - Un échancier est affiché, à titre indicatif. A l'appel de son nom, tout joueur ne se présentant pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le juge-arbitre.
  - 12 - Lors de l'appel d'un match, les joueurs ont 3 minutes pour prendre la feuille de match, se rendre sur leur terrain, déposer leurs affaires, choisir et tester les volants, faire quelques échanges. L'échauffement se prépare auparavant, à l'extérieur des terrains ou de la salle.
  - 13 - Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi devra obtenir impérativement au préalable l'accord du Juge-Arbitre.
  - 14 - Le temps de repos entre 2 matches sera au minimum de 20 minutes (sauf accord du joueur et sur demande du JA).
  - 15 - Les joueurs doivent être présents 30 minutes avant le début de leur match et 1h avant au cours de la journée.
  - 16 - L'organisation se réserve le droit de modifier un/des tableaux sous le contrôle du Juge-Arbitre avant que la série n'ait été lancée, pour le bon déroulement de la compétition.
  - 17 - Une catégorie pourra être supprimée en fonction du nombre d'inscrits par l'organisation avec l'accord du Juge-Arbitre.
  - 18 - Le comité organisateur décline toutes responsabilités en cas de vol, perte, accident ou autre incident.
  - 19 - Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.
  - 20 - une buvette sera à disposition à l'intérieur de la Halle
  - 21 - **Le conseil aux joueurs, étant seulement autorisé aux pauses à 11 et aux fins de sets, une zone sera réservée pour les conseillers aux joueurs, au nombre de deux maximum, en bordure du plateau de jeu. Aucune chaise ne sera installée à l'arrière des terrains.**

**22 - Tout forfait survenu après le tirage au sort sera à justifier par écrit auprès de la Ligue Rhône-Alpes de badminton 37, route du Vercors 38500 St Cassien ou par mail : [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org).**

Pierrelatte, le 04 octobre 2017

Vu par le JA

